

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Gabonais de l'étranger : des revers et un coup de gueule

James Angelo LOUNDOU  
Libreville/Gabon

- **Didier Ndong et Bruno Ecuele Manga (Dijon)**. Ses propos ("Y'a qu'en France que ça vous énerve qu'on mette de l'engagement. Vous êtes une équipe de football, faut arrêter ça ! On ne doit pas vous toucher... Vous êtes intouchables ? Faut arrêter. Vous êtes une équipe comme les autres") à la pause, avant l'entrée des vestiaires du Parc des princes, ont fait le buzz. Le milieu de terrain a dit à Marquinhos et Moïse Kean ce qu'il pensait des plaintes des Parisiens, notamment Neymar, sur l'agressivité des Dijonnais. Au final et comme son compatriote défenseur central, ils ont pris quatre buts (comme la saison écoulée). Le sixième revers de la lanterne rouge de Ligue 1.

- **Denis Bouanga (Saint-Etienne)**. Quatre à la suite. Plus rien ne va pour l'ASSE et son meilleur joueur de la saison écoulée. Battus à Metz (0-2), les Verts ont enregistré leur quatrième défaite de rang. Averti à la demi-heure de jeu et remplacé à dix minutes du coup de sifflet final, l'ancien Nimois a ajouté

un cinquième match à sa disette offensive.

- **Jim Allevinah (Clermont-Foot)**. Titulaire pour la huitième fois (pour autant de journées de Ligue 2), il n'a pu éviter la première chute des Clermontois, surpris par l'AC Ajaccio (2-0) au stade Gabriel-Montpied, où Sidney Obissa était sur le banc des remplaçants ajacciens.

- **Louis Ameka Autchanga (Niort)**. Il a disputé le dernier quart d'heure à Pau où les Niortais se sont lourdement inclinés (1-4).

- **Pierre-Emerick Aubameyang (Arsenal)**. En panne depuis la première journée, il n'a pu interrompre la série négative en Premier League dimanche lors de la réception de Leicester de Jamie Vardy, auteur du but victorieux (1-0).

- **Mario Lemina (Fulham)**. Titularisé pour la deuxième fois depuis son retour de blessure, il n'a été que spectateur sur les deux buts de Crystal Palace, vainqueur (2-1) à Craven Cottage. Remplacé par Harrison Reed (79e).



Photo: DR

Didier Ndong et Bruno Ecuele Manga ont coulé à Paris avec Dijon. Mais le premier s'est fendu d'une envolée verbale qui a marqué les esprits.


**CNAMGS** Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

FIN DE LA MESURE DE PRISE EN CHARGE DU TICKET MODERATEUR DES GABONAIS ECONOMIQUEMENT FAIBLES (GEF) PAR LE FONDS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Depuis le 27 avril 2020, la mesure prise par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, de mettre en place un fonds personnel de 2.100.000.000 FCFA, pour prendre en charge le ticket modérateur des GEF a été mise en œuvre sur toute l'étendue du territoire national.

Annoncée pour une période de six mois, ce fonds est arrivé à son terme le **26 octobre 2020**.

**PRISE EN CHARGE DES GEF A PARTIR DU 27 OCTOBRE 2020**

Les assurés GEF recommencent à supporter la part patient, appelée Ticket Modérateur, lorsqu'ils se rendent dans les structures sanitaires privées et publiques.

**CONSEIL**

Il est recommandé aux assurés GEF de se rendre prioritairement dans les structures sanitaires publiques qui appliquent les tarifs conventionnés, afin d'éviter de supporter un dépassement d'honoraires et bénéficier du prix le plus bas.

**SENSIBILISATION**

- L'usage de la carte d'assuré CNAMGS est strictement personnel;
- Les prestations prises en charge sont celles qui sont justifiées et délivrées dans les conditions prévues par le régime obligatoire d'assurance maladie;
- Toute personne qui ne respecterait pas les dispositions en vigueur s'expose aux sanctions civiles et pénales prévues à cet effet.

**TARIFICATION**

La CNAMGS prend en charge les prestations des assurés selon le principe du Tiers Payant (90%, 80% et 50%).

Elle considère comme base de facturation, les tarifs appliqués dans les structures publiques : ce sont les tarifs conventionnés.

Le Ticket Modérateur et représente 10%, 20% ou 50% du tarif conventionné.

**A TITRE D'EXEMPLES**

<b>Dans un hôpital public</b>	
Tarif conventionné :	10.000 FCFA
Part CNAMGS 80% :	8.000 FCFA
Ticket Modérateur 20% :	2.000 FCFA
<b>Total à payer par l'assuré :</b>	<b>2.000 FCFA</b>
<b>Cas d'une consultation dans une structure privée</b>	
Tarif pratiqué par la structure privée :	20.000 FCFA
Tarif conventionné :	10.000 FCFA
Part CNAMGS 80% :	8.000 FCFA
Ticket Modérateur 20% :	2.000 FCFA
Dépassement d'honoraire : (à la charge de l'assuré)	10.000 FCFA
<b>Total à payer par l'assuré :</b>	<b>12.000 FCFA</b>

**RAPPEL DES GESTES BARRIERES**



Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique



Respectez la distanciation sociale



Portez un masque dans les espaces publics



Appelez le 1410 en cas de symptômes



**8889**



page facebook  
**CNAMGS**



Site web  
**www.cnamgs.ga**

La solidarité a un sens